

Quand utiliser le pronom personnel « en » ?

Le **pronom personnel « en »** est un pronom invariable utilisé pour remplacer un mot ou un groupe de mots qui explique les circonstances.

- Le pronom personnel « en » est toujours placé avant le verbe
- Il remplace souvent un groupe de mots qui commence par « de »
- Il peut avoir les fonctions suivantes :
 - Complément de lieu (circonstanciel ou essentiel),
 - Complément circonstanciel de cause,
 - Complément d'objet direct ou indirect (COD ou COI),
 - Complément du nom (CDN), complément du pronom,
 - Attribut du sujet.

Exemples :

- Tu sors **de** la piscine ? – Oui, j'**en** sors.
- Le mot « en » remplace le groupe de mots « de la piscine » qui est un complément essentiel de lieu introduit par la préposition « de ». Le mot « en » est donc un pronom personnel
- À cause **de** ses mauvaises notes, il s'est rendu malade. Il s'**en** est rendu malade.
- Le mot « en » remplace le CC de cause « de ses mauvaises notes » introduit par la préposition « de ». Le mot « en » est donc un pronom personnel
- Lui as-tu déjà donné **du** pain ? Oui je lui **en** ai déjà donné.
- Le mot « en » remplace le COD « du pain » introduit par la préposition « du » (contraction de : de + le). Le mot « en » est donc un pronom personnel.
- Le chat connaît tous les recoins **de** la maison ? Il **en** connaît tous les recoins.
- Le mot « en » remplace le CDN « de la maison » introduit par la préposition « de ». Le mot « en » est donc un pronom personnel.
- C'est **des** tiques ? Oui, c'**en** est.
- Le mot « en » remplace l'attribut « des tiques » introduit par la préposition « des » (de au pluriel). Le mot « en » est donc un pronom personnel.